



## SAISON 2018-2019

### Cotisation

	COTISATION HORS ASSURANCE FFBB
SENIORS né(e) en 97 ou avant	
JUNIORS né(e) en 99/00/01 U20	200 €
CADET(TE) né(e) en 02/03 U17	
MINIMES né(e) en 04/05 U15	190 €
BENJAMIN(E) né(e) en 06/07 U13	
POUSSIN(E) né(e) en 08/09 U11	160 €
MINI-POUSSIN(E) né(e) en 10/11 U9	
BABY (U7) né(e) en 12/13 U7	
LOISIRS	130 €
ENTRAINEURS (non joueur)	80 €
OFFICIELS OTM (non joueur)	32 €
OFFICIELS ARBITRE (non joueur)	50 € (*)
CARTE MEMBRE ACTIF	21 €

Réduction de 12€ à partir du deuxième membre de la famille .

(\*) Pas de réduction si cumul avec licence non joueur ou carte de membre actif .

#### Pièces à fournir pour l'adhésion:

##### INDISPENSABLES POUR LA QUALIFICATION DU LICENCIÉ A LA FFBB

- Document unique FFBB (Licence, certificat médical de **(moins de 3 mois)** avec **surclassement pour toutes les deuxièmes années de chaque catégorie**, adhésion ou refus à l'assurance FFBB)
- 1 photo **petit format de dimension 20mmx 25mm**
- Cotisation : chèque(s) à l'ordre du Basket Pays de Lunel
- Charte signée
- 2 fiches d'inscription 2018-2019 (un exemplaire pour l'administratif et un second pour le coach)

#### Facilité de paiement :

- Etablir 2 ou 3 chèques, arrondis **sans les centimes d'euros**, à l'ordre du Basket Pays de Lunel (noter au dos le mois de dépôt et le remettre le jour de l'inscription). **Les chèques seront remis à l'encaissement le 15/10, 15/11 et le 15/12.**
- Pour les bons CAF Hérault, se renseigner lors des inscriptions.
- Chèques vacances et sports ANCV

#### Informations importantes :

- Toutes les licences envoyées au comité départemental seront définitives. Aucun remboursement n'aura lieu.
- Il est impératif de faire remplir l'imprimé de licence par le médecin, aucun certificat médical ne sera accepté.
- **Ceux désirant adhérer à l'assurance proposée par la FFBB, le feront en supplément et à leurs frais.**
- A la demande de la mairie, les chaussures de basket ne devront laisser aucune trace sur le sol (semelle blanche)
- **COMPTE TENU DES NOUVELLES DISPOSITIONS D'ENREGISTREMENT DES LICENCES (PAR LE CLUB LUI-MEME) ET AFIN D'EVITER TOUT PROBLEME DE QUALIFICATION LE JOUR DU MATCH. TOUS LES JOUEURS QUELLE QUE SOIT LA CATEGORIE DEVRONT SE MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE POUR LES RENCONTRES JUSQU'A RECEPTION DE LA LICENCE.**